

*Section C
Feuille 2*

Vm SC

SL

VILLEREST sur Loire

Service des Sites
Perspectives et Paysages

ARRETE

Le Ministre de l'Education Nationale

Vu la loi du 2 mai 1930 concernant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4,

Vu l'avis émis par la Commission des Sites, Perspectives et Paysages de la Loire dans sa séance du 19 avril 1946

ARRETE :

Article 1er. - Est inscrit sur l'inventaire des sites pittoresques de la Loire l'ensemble formé par la porte de Bise et les remparts à Villereest.

Délimitation du site:

au Nord et à l'Ouest - par le chemin de Roanne à Villereest dit chemin de Ronde
au Sud et à l'Est - par le chemin rural qui va du chemin de Ronde à la porte de Bise - puis par le bord Est de la parcelle 755.

Parcelles cadastrales visées:

Section C de Villereest - 733 à 755.808 à 612.821

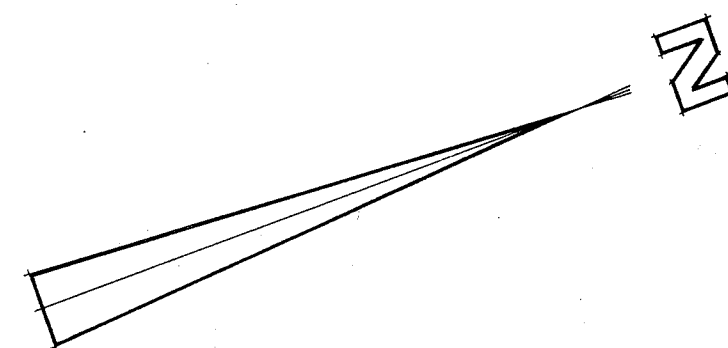
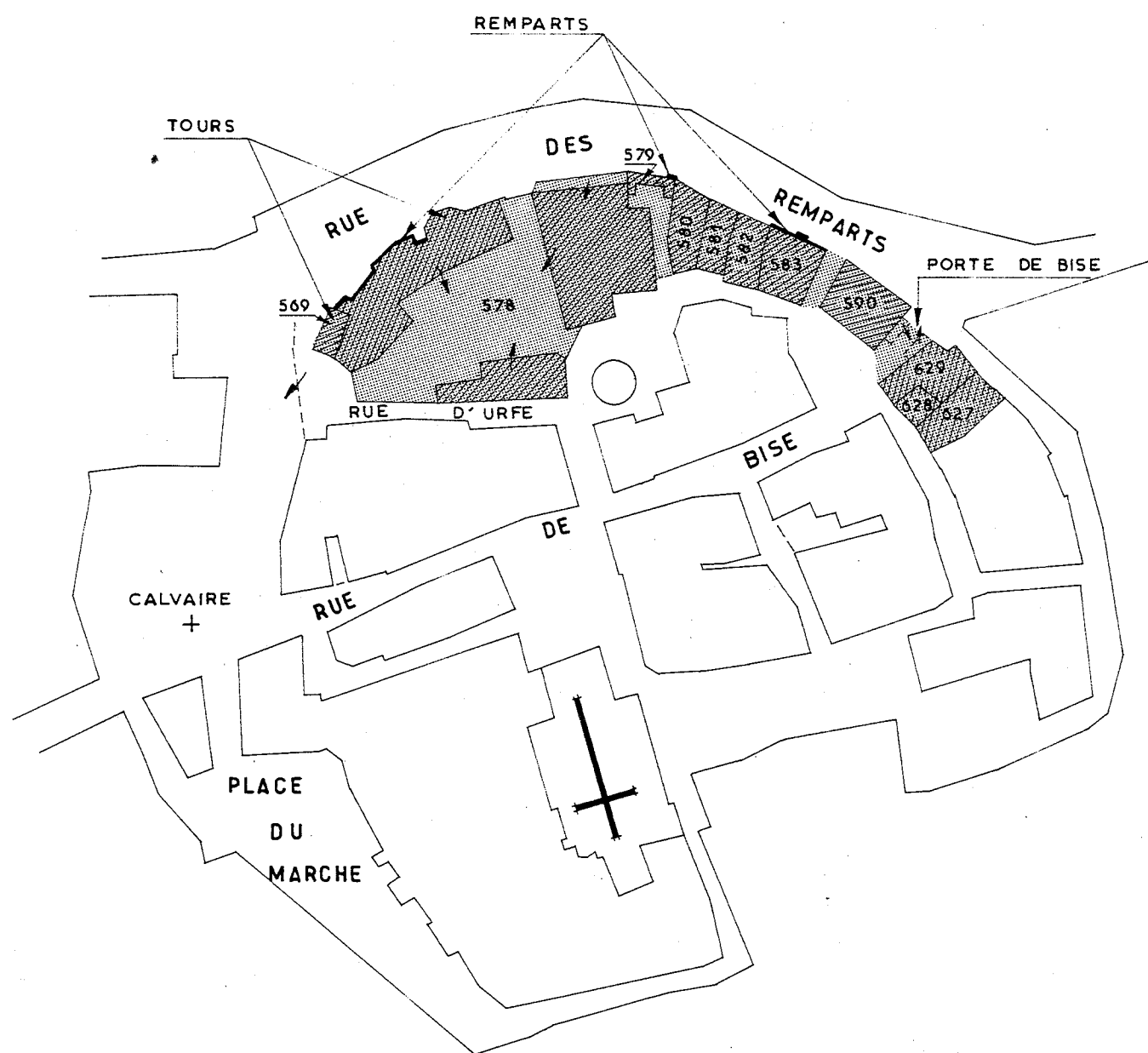
733 à 735.808 à 812.821

Sont également inscrites la porte de Bise et les parcelles non cadastrées des remparts de Villereest, propriété communale.

Article 2. - Le présent arrêté sera notifié au préfet du département pour les archives de la préfecture, au maire de la commune de Villereest et aux propriétaires intéressés dont les noms sont mentionnés sur la liste annexée au présent arrêté qui seront responsables chacun en ce qui le concerne de son exécution.

Paris, le 30 avril 1946

*Le Directeur du Cabinet
signé Volff*



SECRETARIAT D'ETAT A LA CULTURE
CONSERVATION REGIONALE DES BATIMENTS DE FRANCE DE LYON
23 rue roger RADISSON-LYON 69322 _ TEL: 25_29_72.

PORTE DE BISE, TOURS, REMPARTS.

sites classé et inscrit le 30 juil.1946

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL MIS A JOUR POUR 1962

42 VILLEREST Loire

SECTION C FEUILLE 2

PARCELLES NON CADASTREES
DES REMPARTS, LA PORTE
DE BISE ET LES TOURS :

SITE CLASSE LE 30.7.1946.

SITE INSCRIT LE 30.7.1946.

